

Le label Cit'ergie aide les collectivités et le climat

Déclinaison française du label European Energy Award, Cit'ergie accompagne les collectivités dans leurs politiques en faveur du climat. 116 collectivités françaises, représentant 12 millions d'habitants, sont engagés dans cette démarche de labellisation. En Bretagne, neuf collectivités ont, pour l'instant, sauté le pas.

Le [label Cit'ergie](#) accompagne les collectivités locales dans l'élaboration de leurs politiques en faveur du climat, de la qualité de l'air et des économies d'énergie. « Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le changement climatique. Chaque commune, chaque intercommunalité, doit agir sur ses propres consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre ainsi que sur celles de son territoire », explique le site internet du label.

Ce label est la déclinaison française du label European Energy Award. Créé en 2003, il « récompense les collectivités qui sont engagées dans un processus de management de la qualité, appliqué à la mise en œuvre de leur politique de l'énergie au niveau de leur territoire ».

1346 collectivités européenne engagées

Cit'ergie récompense, pour quatre ans, les politiques menées par les collectivités locales. Trois niveaux de labellisation ont été créés : Cap Cit'ergie, Cit'ergie et Cit'ergie Gold. « Chacun de ces niveaux récompense les réalisations et engagements pris par la collectivité et l'encourage à progresser dans sa démarche », détaille le site du label. Un dernier niveau a été créé pour les collectivités en cours de

labellisation. Elles sont considérées « en processus » dès qu'elles se placent dans la démarche Cit'ergie.

Concrètement, pour obtenir le label, une collectivité doit suivre quatre étapes. Elle doit tout d'abord faire un état des lieux détaillé de la situation sur son territoire. Elle définit ensuite la politique énergie-climat qu'elle veut mettre en place. Vient ensuite la mise en œuvre et le suivi des résultats avant d'obtenir la labellisation. Tout au long de ce processus, un conseiller Cit'ergie accompagne la collectivité.

À l'heure actuelle, au niveau européen, ce sont plus de 1346 collectivités qui sont engagées dans la démarche European Energy Award. En France, ce sont 116 collectivités, représentant 12 millions d'habitants, impliquées dans le label Cit'ergie. Au niveau régional, six collectivités locales sont labellisées Cit'ergie et trois sont en cours de labellisation.

Pour aller plus loin

www.citergie.ademe.fr